

Budget—M<sup>me</sup> MacDonald

**M. Chrétien:** Je n'y ai pas d'objection. J'aimerais que ces documents soient accessibles au plus grand nombre de gens possible et je vais demander à Information Canada de m'aider à les diffuser.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

(Note de l'éditeur: Les tableaux précités figurent à l'appendice.)

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame l'Orateur, suite à la révélation que vient de faire le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) concernant la nouvelle politique d'ouverture du gouvernement, je compte donc qu'il appuiera sans réserve le renvoi au comité de la santé, du bien-être et des affaires sociales du budget des dépenses d'équipement de la SCHL de sorte que les membres de ce comité puissent dorénavant examiner les opérations de cet atelier fermé. J'espère que le ministre pourra faire honneur à l'engagement qu'il a pris aujourd'hui.

Madame l'Orateur, dans notre pays, le logement est un droit social. Personne ne voudra le contester, et pourtant, le gouvernement de plus en plus cynique et insensible reconnaît de moins en moins cette vérité fondamentale. L'anxiété et l'angoisse qu'éprouvent les Canadiens d'un bout à l'autre du pays—les entrepreneurs en construction, les propriétaires de maisons et les propriétaires fonciers de même que les locataires—à cause de la situation déprimante du logement dans notre pays, se sont accentuées du fait que le gouvernement n'a rien proposé dans l'exposé budgétaire pour tenter de calmer le désordre social croissant que précipite encore la crise actuelle du logement. Le désordre social et l'insuffisance du logement sont des problèmes dont le gouvernement refuse constamment de reconnaître l'interdépendance, mais toutes les études, comme celle que le professeur Larry Bourne, directeur du Centre des études urbaines et communautaires de l'université de Toronto, a entreprise récemment, prévoient de graves troubles sociaux et une réaction politique violente si nous n'arrivons pas à résoudre nos problèmes de logement.

Le budget de la semaine dernière ne renferme aucun élément susceptible d'apaiser ces craintes. Pourquoi? Parce que le gouvernement n'a pas compris la gravité du problème? Ou bien parce qu'il s'en moque? Pendant trop longtemps, le gouvernement a cru que la crise du logement allait se résorber d'elle-même si les ministres l'ignoraient en bloc, si les premiers responsables feignaient individuellement d'ignorer le problème. Il suffit de voir les déclarations que le ministre des Finances (M. Turner) et le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) ont faites avant l'exposé budgétaire pour constater qu'ils excellent dans l'art d'ignorer les problèmes du logement. Malheureusement, ce talent douteux se confirme après le budget. Voici ce que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a dit le 16 mai 1975:

Je suis absolument certain que le ministre des Finances tiendra compte de tous ces éléments en présentant le budget.

Il faisait allusion, bien entendu, aux facteurs qui nuisent au logement et font monter les taux hypothécaires. Eh bien, madame l'Orateur, cette confiance a été fortement ébranlée le soir de l'exposé budgétaire. Une fois de plus, le même jour, le ministre des Finances nous a dit:

Il m'est déjà assez difficile d'organiser des rencontres avec mes homologues des provinces que je ne crois pas devoir me préoccuper minutieusement de la façon dont mon collègue...

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

C'est-à-dire le ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

... réussit à s'en tirer.

Et ainsi il s'est très adroitement dérobé. Le 23 mai, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a renvoyé la balle à son collègue, le ministre des Finances. Le ministre des Finances, a-t-il déclaré...

... comprend fort bien le problème. Il lui accorde une grande priorité et il en saisit l'importance, non seulement sur le plan social mais aussi sur celui de l'économie. Il comprend la gravité de la situation.

Étant donné les propositions budgétaires, le ministre responsable du logement doit maintenant douter fortement de la manière dont le ministre des Finances fixe ses priorités, ou encore de la gravité qu'il reconnaît à une situation. Je relève ce que déclarait le ministre des Finances le 10 mars 1975:

L'une des priorités du gouvernement est de donner au ministre d'État aux Affaires urbaines des moyens suffisants pour qu'il y ait 210,000 mises en chantier par an.

C'était en mars, madame l'Orateur, en mars dernier. Comme le ministre des Finances a la mémoire courte, comme ses promesses sont vaines, tant vis-à-vis des Canadiens que de son collègue le ministre d'État aux Affaires urbaines, qui a eu un mouvement de recul la semaine dernière lorsqu'on l'a invité à réaffirmer que l'on atteindrait cet objectif minimal de 210,000 mises en chantier.

Le ministre des Finances avait l'occasion de respecter son engagement du 10 mars. Il en avait l'occasion en présentant le budget, mais il ne l'a pas saisie. Ses propositions relatives au logement ne réussiront absolument pas à résoudre la crise qui sévit dans ce domaine. Encore une fois, pourquoi? Est-ce parce qu'il n'a pas su bien évaluer la situation réelle? Si tel est le cas, permettez-moi de rappeler au ministre des Finances la situation actuelle, aussi dure soit-elle, en ce qui concerne le logement au Canada.

Le taux annuel rectifié des mises en chantier pour les cinq premiers mois de 1975 est de 176,000. Le Conseil économique du Canada déclare qu'il en faudrait 245,000 cette année. La SCHL estime qu'il y aura 230,000 nouveaux logements familiaux en 1975. L'objectif du ministre d'État aux Affaires urbaines pour l'année en cours était 210,000 mises en chantier au minimum. Pas plus tard que la semaine dernière, il reconnaissait que sans un nouvel effort considérable au niveau de l'industrie de la construction résidentielle, on ne pourrait atteindre cet objectif. De son propre aveu, comme de celui de l'organisme qui relève de lui, il y aura une pénurie de logements de l'ordre de 50,000 unités familiales cette année. Pour trouver de l'aide, il s'est tourné vers le ministre des Finances qui, en un geste symbolique, lui offre dans son budget 5,000 mises en chantier. Telle est, madame l'Orateur, la situation dans son implacable rigueur.

● (1620)

Le logement est, dans la plupart des familles canadiennes, l'article le plus important du budget des dépenses. Dans ses programmes de prêts directs, la SCHL stipule que les Canadiens ne devraient pas consacrer au logement plus de 25 p. 100 du budget familial—s'ils veulent pouvoir s'offrir les autres éléments indispensables de la vie. Pourtant, de nombreuses familles à bas revenu y consacrent plus de 50 p. 100 de leur budget. Non seulement les moyens disponibles pour les autres produits de première nécessité en sont diminués d'autant, mais, en même temps, comme le signale le Conseil canadien de développement social, beaucoup de ces familles, environ 1 million, sont mal logées.